



La lettre du MASTROU

N° 52 29 Août 2013

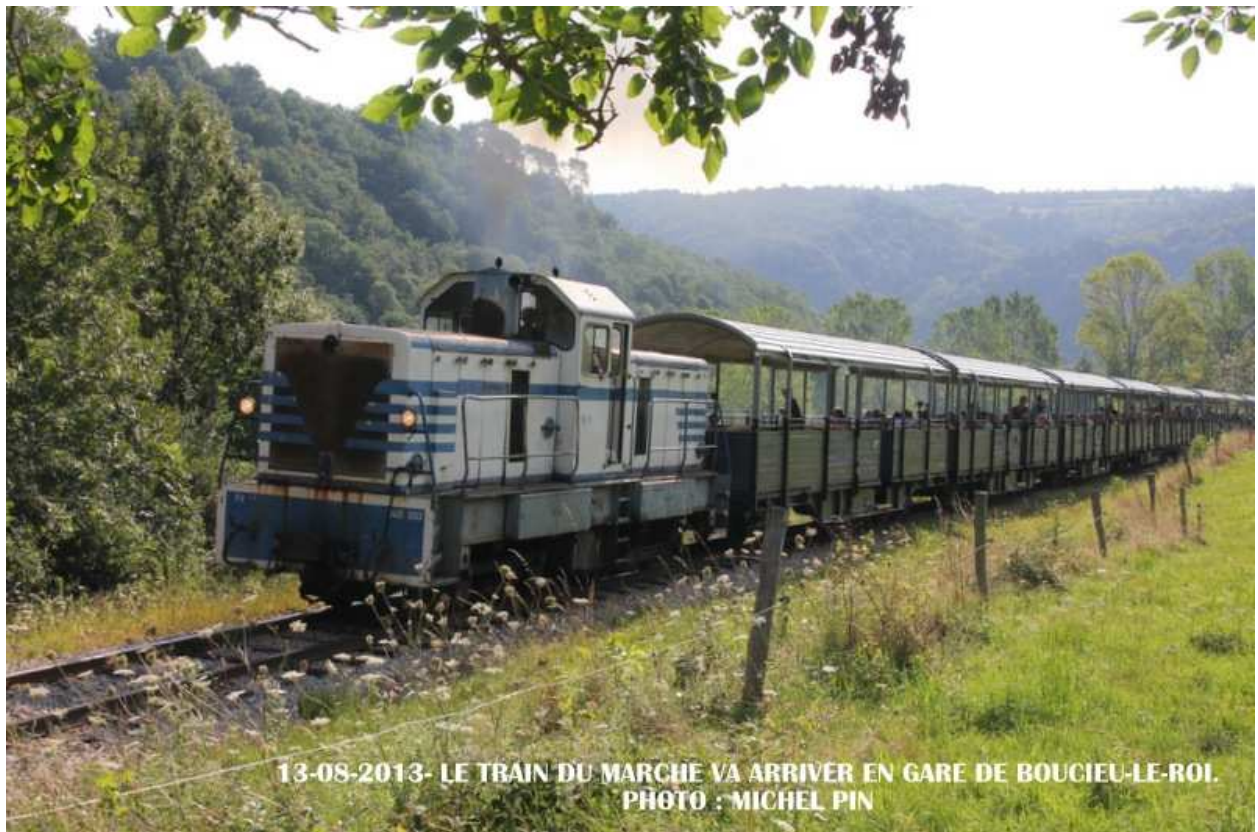
Edité par l'association des Amis du Nouveau chemin de fer du Vivarais.

Ce mois d'Août, l'exploitation Ferroviaire a été intensive dans les gorges du Doux.

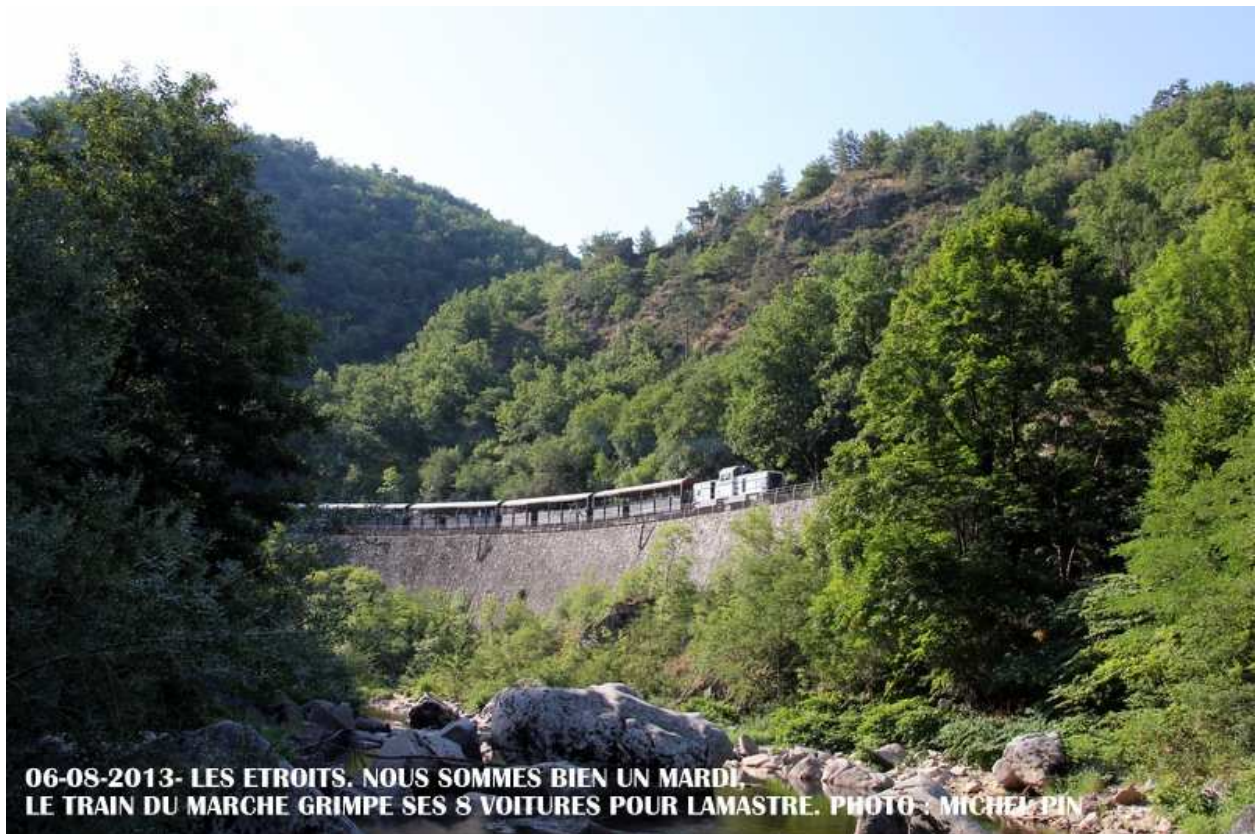
Le succès de l'été est sans aucun contexte l'autorail du Marché.

Le train du marché n'aura été assuré en autorails qu'une seule fois, le premier mardi du mois de juillet, les 7 autres prestations auront vu la mise en service du BB 404 et des 8 voitures panoramiques pour le bonheur des touristes ...

Le train était d'ailleurs régulièrement complet, et avec une desserte fine et des arrêts aux Rattes, Colombier, Gentihomme, Boucieu, Arlebosc. Quel spectacle de voir 500 personnes débarquant en gare de Lamastre pour regagner le marché hebdomadaire



13-08-2013- LE TRAIN DU MARCHÉ VA ARRIVER EN GARE DE BOUCIEU-LE-ROI.
PHOTO : MICHEL PIN



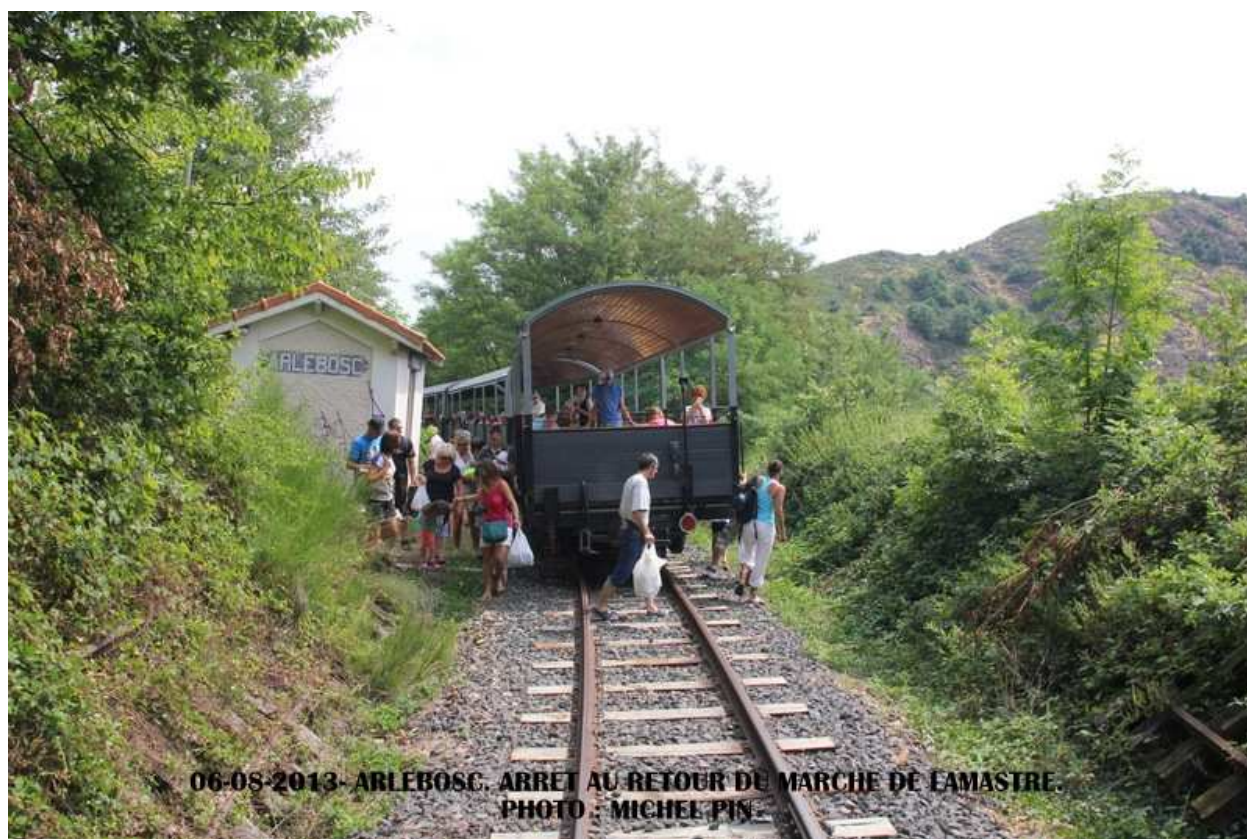




**20-08-2013- LAMASTRE
TOUS LES MARDIS,
C'EST LA MEME
FOULE QUI ENVAHIE
LES QUAIS.
PHOTO : MICHEL PIN**

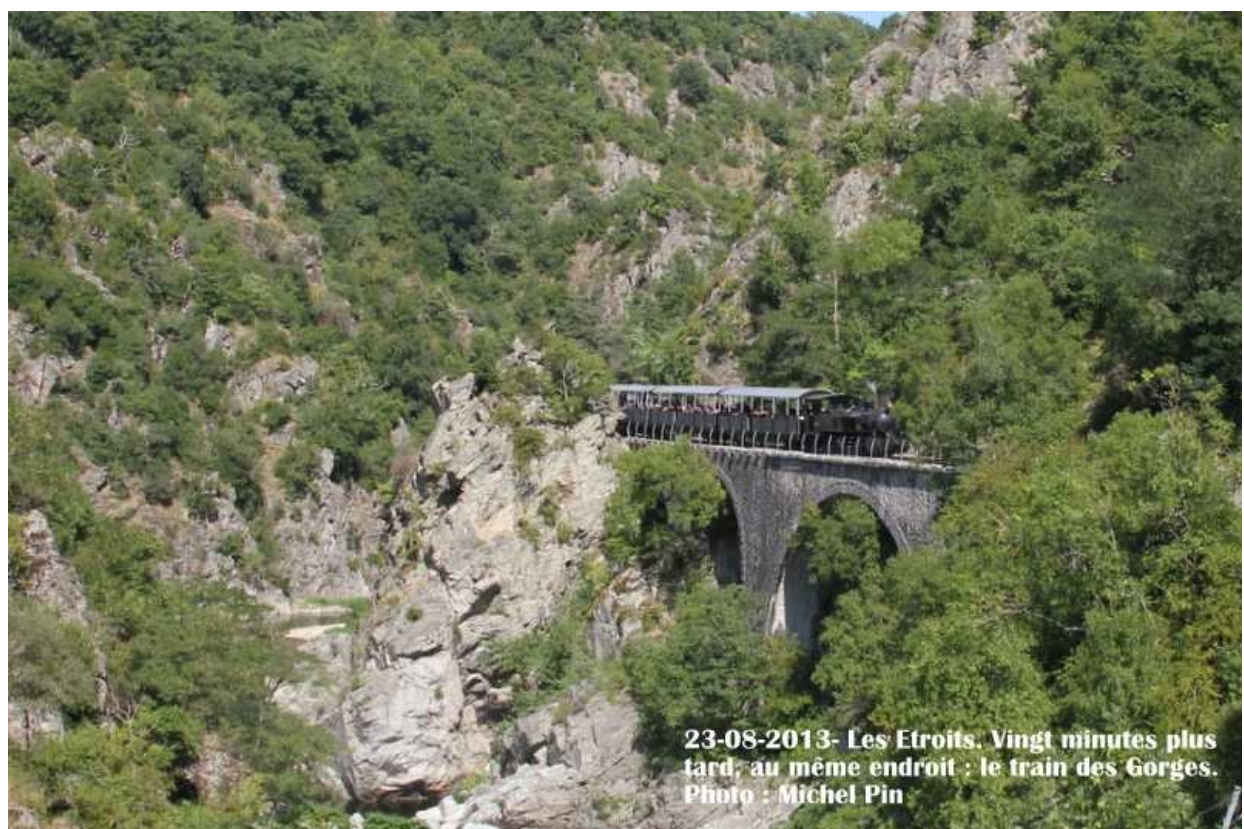


**20-08-2013- LE TRAIN DU MARCHÉ AU PIED DU VILLAGE DE
BOUCIEU-LE-ROI. PHOTO : MICHEL PIN**



Devant le succès du train du marché, un mastrou supplémentaire sera mis en place à l'occasion de la foire de Lamastre le samedi 28 septembre. Départ du train à vapeur en début de matinée de la gare de St Jean et retour dans l'après midi (plus de détails dans une prochaine lettre).

Train des gorges, vélorails, les circulations se sont succédées dans les gorges du Doux.





La Mallet 403 assure - sans problèmes - ses navettes journalières entre Tournon-ST-Jean et Colombier. Le beau temps est toujours de la partie et les équipes se rodent. Le train n'est plus scindé, les 8 voitures sont désormais attelées en permanence.

Le 15-08 et le 21-08, en raison de l'affluence les trains ont du être doublés ; le second départ étant programmé à 17 h 45.



Le 03 08 2013 Les Amis du nouveau CFV FRANCE



Le 4 08 2013 Les Amis du nouveau CFV

Les travaux se poursuivent avec la construction de l'extension destinée aux toilettes en gare de Colombier.



Le 19 mai 2013 (voir NEW LETTER N° 38), une équipe de la SNCFV s'est employée à ramener des gorges de l' Eyrieux, le dernier exemplaire (moribond) d'un wagon-fourgon de type DB FV du réseau d'origine du Vivarais (1890-1891). Il stationnait depuis plus de 80 ans en bordure de la plate-forme entre les gares de CHALENCON et ST SAUVEUR DE MONTAGUT.

Après le rush du démarrage du TRAIN DE L'ARDECHE, et des congés bien mérités, l'équipe menuiserie (déjà largement mise à contribution pour les voitures panoramiques et les voitures bretonnes), allait s'attaquer à la reconstruction intégrale de ce fourgon.

Après un relevé de cotes sur les éléments restants, l'ensemble fut démonté avec récupération de toutes les ferronneries (inutile de préciser que le wagon tenait encore debout on ne sait pas quel miracle !)

En une grosse semaine, la (re)construction était presque réalisée, et surtout particulièrement avancée, il ne faudra pas attendre très longtemps pour qu'il retrouve un châssis ... Vraiment extraordinaire

Bravo à l'équipe du CFV d'avoir su redonner vie à ce témoignage unique du passé et à l'entreprise pour savoir mettre en valeur le patrimoine.





**21-08-2013- TOURNON. RECONSTRUCTION INTEGRALE DU FOURGON Dfv.
PHOTO : MICHEL PIN**



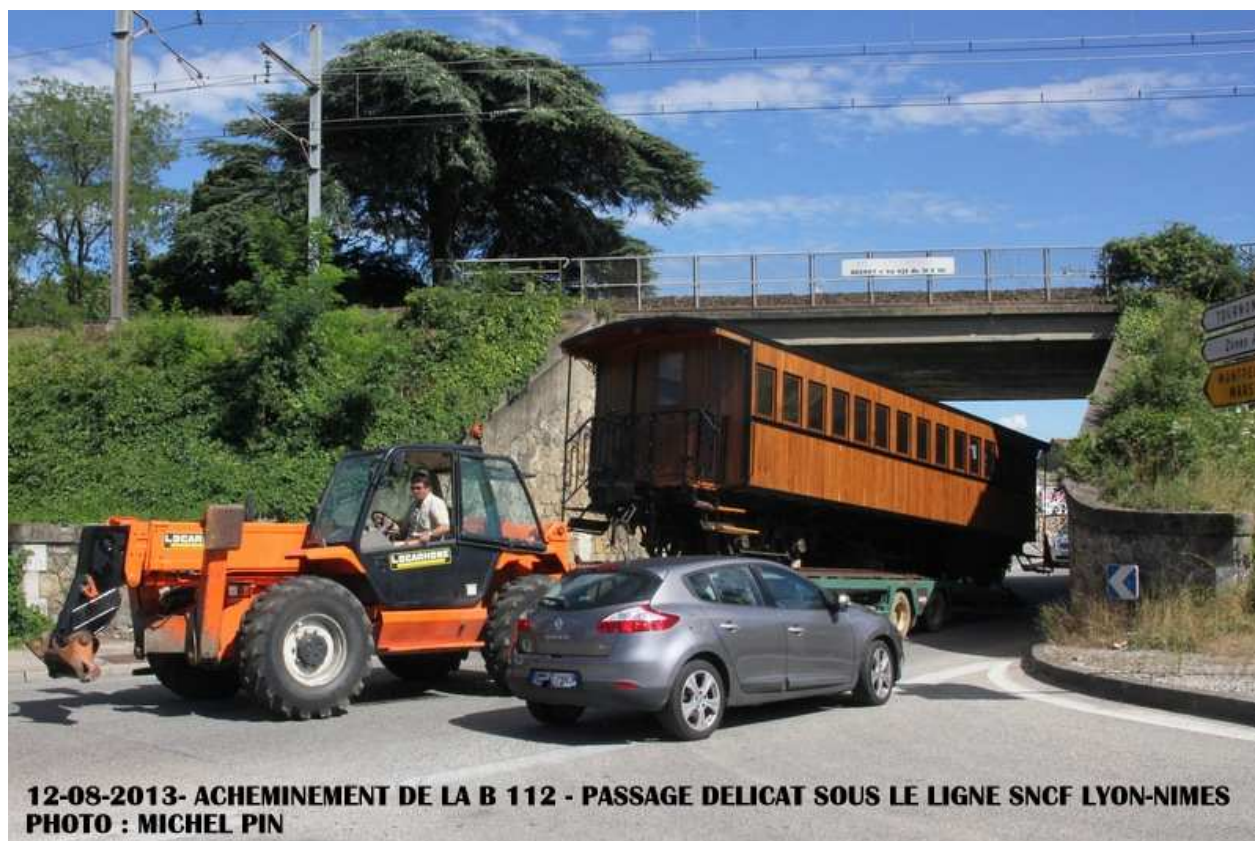
**24-08-2013- TOURNON. IL EST A PEINE CROYABLE DE CONSTATER QU'IL N'AURA FALLU
QU'UNE SEMAINE POUR RECONSTRUIRE CE WAGON MYTHIQUE ! PHOTO : MICHEL PIN**

La gare « historique » de Tournon se vide. Avec l'arrivée prochaine de l'automne, il faut commencer à rapatrier la rame fermée pour l'exploitation en ligne. Les voitures bretonnes b112 et b134 (restaurées ce printemps) ont donc rejoint la ligne, prêtes pour l'exploitation au moindre signe pluvieux.





Promenade de quelques centaines de mètres dans les rues de Tournon pour rejoindre la nouvelle gare de St Jean.





Merci à Michel, , Franck, pour les photos.

Droits des textes et photos réservés à leurs auteurs et « aux amis du nouveau CFV »

Reproduction
et diffusion doivent se faire avec l'accord de l'association.